

## SAS et actions de préférence

Réf. 1216

- ♦ **Durée** : 16 heures
- ♦ **Public**. Conseillers en patrimoine : avocat, expert-comptable, commissaire aux comptes, CGP, ingénieur patrimonial, notaire, juriste, fiscaliste, étudiant M2. Dirigeant d'entreprise.
- ♦ **Support** : 800 diapositives
- ♦ **Pré-requis** : aucun. **Niveau** : approfondissement, expertise.
- ♦ **Animateur** : Henry Royal
- ♦ **Convention** : [site](#)
- ♦ **Objectifs et compétences visées de la formation** :

Maîtriser les règles de fonctionnement de la SAS, de la création à la liquidation.  
Savoir décrypter les statuts et les rédiger selon les objectifs des fondateurs.  
Maîtriser les actions de préférence et optimiser leur utilisation.

### I. - La SAS : la liberté statutaire

1. Comparaison des sociétés : SAS, SA, SARL, société civile
2. La liberté statutaire de la SAS  
Dispositions applicables aux SAS  
Particularités de la SASU  
Actions de préférence. Contrôle du capital  
Direction de la Société
3. Les actions de préférence : les effets de levier
4. Contenu des statuts de la SAS  
Énonciations impératives, clauses facultatives

### II. - Rédaction des statuts de la SAS

1. Analyses  
Apports en démembrement. Enfant mineur associé. Origine des apports et information du conjoint. Actions de préférence : nature des avantages, décision, limites. Opérations en capital. Droit des associés. Pouvoirs des dirigeants. Commissaires aux apports. Commissaire aux comptes. Procédure des avantages particuliers. Conventions réglementées. Affectation des bénéfices et distribution du dividende. Comptes courants d'associés.

#### 2. Exemples de clauses

**Objet** : holding animatrice, passive. **Apports** : en numéraire, en nature, en industrie ; pouvoirs du conjoint ; commissaire aux apports. **Capital social** : catégories d'actions, les actions de préférence. **Actions de préférence** : possibilités, droits pécuniaires et autres ; décision pour l'émission ou la conversion ; les limites et les risques, procédure des avantages particuliers ; répartition des pouvoirs entre usufruitiers et nus propriétaires. **Opérations sur capital** : procédés d'augmentation et de réduction, rachat d'actions par la société,

amortissement du capital, fiscalité. **Transmission** : inaliénabilité des actions, agrément, exclusion, sortie conjointe. **Associé personne morale** : modification du contrôle. **Président** : organisation des pouvoirs entre président, actionnaires, usufruitiers. **Organes de direction** : comité de direction. **Conventions avec les dirigeants et associés** ; commissaires aux comptes. **Actionnaires** : droits, obligations, pouvoirs ; forme des décisions ; règles de majorité. **Affectation du résultat** : liberté et stratégies d'affectation des résultats. **Dividende** : clause de répartition inégalitaire, premier dividende, superdividende... **Liquidation et partage** : partage inégalitaire du boni ou de la perte de liquidation, constitution d'un quasi-usufruit. **Arbitrage**...

### III. - Création de la SAS. Formalités

1. Chronologie des formalités
2. Engagements pris avant l'immatriculation

### IV. - Transformation d'une société en SAS

1. Transformation juridique d'une société en SAS
  2. Changement d'activité réelle
  3. Changement de régime fiscal
- Conséquences juridiques et fiscales.

### V. - La holding SAS

1. Définitions  
Holding. Contrôle. Holding animatrice, passive
2. Fiscalité de groupe  
La fille est à l'IR  
La fille est à l'IS : intégration fiscale, sociétés mères, titres de participation, fusions-absorption.

La SAS en 20 questions-réponses